



Enquêteur juriste au sein de la Haute autorité de l'audit

Contexte

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la Haute autorité de l'audit (H2A) succède au Haut conseil du commissariat aux comptes (H3C) en application de l'ordonnance n°2023-1142 du 6 décembre 2023 qui transpose la directive dite CSRD (*Corporate Sustainability Reporting Directive*).

Autorité publique indépendante, dotée de la personnalité morale, la H2A est l'autorité de régulation de la profession de commissaires aux comptes et, dans l'exercice de leur mission de certification des informations en matière de durabilité, des organismes tiers indépendants et des auditeurs des informations en matière de durabilité en France. Elle assure la surveillance des professionnels et veille au respect de la déontologie et de l'indépendance. Elle diligente des enquêtes et prononce des sanctions. Elle assure également la coopération européenne et internationale des régulateurs d'audit. L'effectif actuel de la Haute autorité est d'environ 65 personnes.

Au sein de l'autorité, le rapporteur général dispose d'un service pluridisciplinaire composé d'enquêteurs avec des profils d'auditeur et de juriste expérimentés, chargés de réaliser les investigations sous la direction opérationnelle d'un directeur et avec le soutien de deux superviseurs juridiques. Ce service est chargé de procéder aux enquêtes préalables à l'ouverture éventuelle de procédures de sanction.

Les poursuites concernent essentiellement des manquements commis par les commissaires aux comptes dans le cadre de l'exercice de leur profession et pouvant aboutir à des sanctions professionnelles et pécuniaires.

Missions

Au sein d'une équipe d'enquêteurs, sous l'autorité du rapporteur général et du directeur des enquêtes et en lien avec les superviseurs juridiques du service, vous aurez pour mission de/d' :

- Instruire les saisines et signalements reçus et constituer les dossiers d'enquêtes ;
- Réaliser des actes d'enquête (auditions de commissaires aux comptes, de dirigeants d'entreprise, visites dans les locaux professionnels, demande de communication de pièces...) en binôme avec les enquêteurs auditeurs ;
- Rédiger des notes sur les problématiques juridiques soulevées dans les dossiers ou dans les groupes de travail auxquels participe le service ;
- Participer en fonction des besoins exprimés par le rapporteur général à l'activité internationale du service du rapporteur général *via* la coopération opérationnelle et institutionnelle avec les homologues européens et internationaux.

Profil et qualités requises

- Formation juridique supérieure de type Master II avec une très bonne connaissance du droit des affaires, du droit processuel (contentieux administratif et judiciaire), du droit pénal et de la procédure pénale. Une formation complémentaire en école de commerce et/ou en comptabilité serait appréciée ;
- Expérience entre 3 et 5 ans dans un cabinet d'avocats spécialisé en contentieux des affaires (commercial, civil, pénal) ou dans un service d'enquête/sanctions d'une autorité administrative ;
- Grande rigueur juridique, un esprit d'analyse et de synthèse, une capacité à argumenter ses analyses et conclusions, ainsi que de très bonnes qualités rédactionnelles ;
- Autonomie, aisance relationnelle et une excellente capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire, de très bonnes capacités d'adaptation à un environnement professionnel varié ;
- Éthique, fermeté, diplomatie ;
- Maîtrise de l'anglais professionnel (lu, écrit et parlé).

Une connaissance concrète du fonctionnement d'une autorité administrative ou publique indépendante, et de l'environnement juridique du commissariat aux comptes seraient des atouts supplémentaires

Personnes à contacter pour tous renseignements complémentaires :

Monsieur Thierry Ramonatxo, rapporteur général thierry.ramonatxo@h2a-france.org

Monsieur Julien Mourre, directeur des enquêtes julien.mourre@h2a-france.org

Téléphone : 01 80 40 75 00.